



**Association Franco Tunisienne des Pyrénées-Atlantiques (AFRAHT)**  
**5, Rue du Vignemale – 64 230 LESCAR**  
**Site : [www.afraht64.com](http://www.afraht64.com) - e-mail : [afraht64@gmail.com](mailto:afraht64@gmail.com) – Port : 06 11 95 06 41**

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 MARS 2019.**

Le 22 Mars 2019, à 20h, à Lescar, les Membres de l'Association Franco-Tunisienne des Pyrénées-Atlantiques, déclarée à la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques le 10 Novembre 2009 et parue au Journal Officiel du 28 Novembre 2009, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire. La convocation écrite, datée du 10 Mars 2019 a été envoyée par Monsieur Mohamed FERCHICHI Président de l'AFRAHT64.

Une feuille de présence signée par tous les Membres présents a été établie et demeure annexée au présent Procès-verbal. Ladite feuille de présence permet de constater que le total des voix est de 49..

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur l'Ordre du Jour suivant, conformément aux dispositions des Article 11 et 12 des Statuts en vigueur :

- I/** Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Décembre 2018.
- II/** Lecture du Rapport Moral et d'Activité du Président, relatif à l'Année 2018.
- III/** Rapport Financier du Trésorier, relatif à l'Année 2018.
- IV/** Rapport des Censeurs aux Comptes.
- V/** Adoption du montant des cotisations
- VI/** Présentation du Budget Prévisionnel 2019.
- VII/** Approbation des résolutions présentées par le Trésorier.
- VIII/** Désignation de deux Censeurs aux Comptes.
- IX/** Questions Diverses.

### **Assiste à l'Assemblée Générale.**

- Monsieur Christian LAINE, Maire de Lescar..

Monsieur FERCHICHI, Président de l'AFRAHT64, remercie tous les Membres, pour leur présence, leur soutien et leur concours aux activités et au développement de l'Association. Au terme de ce préambule, il ouvre la discussion sur les différents points de l'Ordre du Jour.

### **I/ Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Décembre 2018.**

Celui-ci ne suscite aucun Commentaire. Mis aux Voix, **il est adopté à l'unanimité.**

### **II/ Rapport Moral et d'Activité du Président, relatif à l'Année 2018.**

Le Président a rappelé d'emblée que l'Association Franco-Tunisienne des Pyrénées Atlantiques (AFRAHT64), association régie par la Loi de 1901, œuvrait pour le renforcement de l'amitié entre la France et la Tunisie à travers trois objectifs :

...../.....

- Contribuer au développement d'échanges culturels et scientifiques entre la Tunisie et les Pyrénées Atlantiques
- Accompagner des projets socio-culturels-
- Organiser des actions humanitaires en faveur des populations de Tunisie.

Dans cet esprit, le Président FERCHICHI s'est félicité du haut niveau d'activité de l'association assuré par ses membres toujours soucieux de multiplier les activités, comme en témoigne le bilan des actions menées en 2018 qu'il a présenté à l'assemblée sous la forme d'un PowerPoint.

Après avoir présenté les membres du bureau et du Conseil d'administration :

M.FERCHICHI Mohamed, Président.

Mme SAUVANIER Marion, Vice-présidente.

M. MANCONI Charles, Trésorier,

M. DONARD Olivier, Trésorier adjoint,

Mme SAINT-MARTIN Laurence, Secrétaire

M. Jean MARZIOU , Secrétaire adjoint,

Mme MARIETTE Christiane, MM.AMROUCHE Chérif, OCHI Jalel, LECONTE René, DUESSO

Francis, BELOUAHRANI Albert, Membres,

Le président de l'AFRAHT64 a détaillé les différentes actions menées à bien en 2018

## **LE PROJET SANTE**

### **Acheminement de 5 tonnes de matériels médical de Pau à Gafsa**

Le Président FERCHICHI est revenu d'abord sur l'acheminement de 5 tonnes de matériels médical de Pau à Gafsa en novembre 2018. Il s'agissait du 4<sup>ème</sup> Convoi Humanitaire de ce type organisé par l'AFRAHT64. Commentant les photos projetées, il est revenu sur la collecte, le stockage, la réparation du matériel, l'organisation et l'acheminement vers Gafsa en soulignant le concours bienveillant de la Société Clovis de Pau, loueur du Camion de 13 Tonnes, des 2 chauffeurs poids lourd bénévoles : Xavier Brethes et Vincent Revel, de la gratuité du Péage et une grande partie du Carburant avec l'aide de Total, de la gratuité de la traversée Maritime Marseille / Tunis offerte par la Compagnie Tunisienne de Navigation et le Ministère Tunisien de la Santé.

### **Formation de l'Equipe Médical de Gafsa**

Deux Médecins et un Cadre de l'Hôpital de Gafsa ont été accueillis dans le service de gériatrie de l'Hôpital de Pau et ont suivi une formation du 2 Octobre au 12 Octobre 2018. Cet échange a permis aux équipes de deux hôpitaux de mieux se connaître, d'évaluer avec plus de pertinence les besoins et les actions à mettre en place pour les satisfaire.

Le président FERCHICHI a rappelé aussi que la délégation de Gafsa avait été reçue à la mairie de Pau et la mairie de Lescar.

Une délégation de deux médecins et d'un Cadre de l'hôpital François Mitterrand de Pau s'est également rendue en Tunisie à l'hôpital de Gafsa en novembre 2018.

A propos de cette visite, le Dr. Valérie REVEL, membre de l'association AFRAHT64 et mais aussi responsable du service « Unité de Post Urgence Gériatrique » *et également* présidente de la Commission médicale de l'hôpital de Pau, a rappelé l'origine et les objectifs de la mission gériatrique à Gafsa.

...../.....

Cette action remonte à 2016 avec la sollicitation du Centre Hospitalier de Pau par l'association franco-tunisienne AFRAHT 64. En septembre 2017, la délégation paloise se rend à Gafsa et signe une convention de partenariat entre le CH de Gafsa et le CH de Pau. Deux filières sont identifiées : la gériatrie et la périnatalité.

Le Dr. Revel rappelle à cette occasion la situation locale. En Tunisie, la part des sujets âgés comptait 3,5 % en 1966, 11,4 % en 2014. Cette part sera de 17 % en 2029. Cette évolution crée de nouveaux besoins et de nouvelles priorités. A Gafsa, la proportion des sujets âgés de plus de 60 ans était de 10,79 % pour une population qui comptait 337331 habitants (348376 au 01-01-2018). Le Dr REVEL a rappelé la réponse positive de la DGOS sur l'appel à projet coopération internationale, la mission gériatrie obtenant en 2018 9000 euros.

En septembre 2018, c'est la venue d'une équipe médicale tunisienne à Pau et en novembre le départ d'une équipe paloise à Gafsa.

**S'agissant d'unités et consultations spécialisées en soins pour personnes âgées**, plusieurs projets sont en cours de gestation :

- Les soins gériatriques au service de médecine interne de l'Hôpital Charles Nicolle à Tunis
- Un partenariat entre l'hôpital régional de Gafsa et le Centre Hospitalier Général de PAU (France) dans le cadre de la coopération hospitalière internationale.
- Une unité de gériatrie est prévue au sein du pôle des spécialités médicales dans le plan du nouvel hôpital polyvalent de Gafsa qui sera édifié à l'horizon de 2022

A ce propos, le Dr REVEL a précisé comment fonctionnait en Tunisie les centres de protection des personnes âgées (CPPA), l'équivalent des EHPAD.

\* Parmi les associations régionales de protection des personnes âgées, 12 d'entre elles offrent des possibilités d'hébergement pour près de 720 personnes qui répondent à des critères de sélection, notamment sociaux, très stricts.

\* Seules les personnes dépourvues de tout soutien familial peuvent y être hébergées. Le centre de protection des PA de la Manouba est le plus connu d'entre eux, il héberge à lui seul près de 120 personnes.

\* Le CPPA de Gafsa est un parmi 12 en Tunisie. C'est le seul dans le sud (340 000 habitants). Il est géré par l'Association de protection des PA (APSA) et l'Union Tunisienne de Solidarité (UTS). Sa capacité : 20 hommes et 16 femmes et il y a actuellement comme résidents 18 hommes et 12 femmes.

Le Dr. REVEL a présenté enfin les pistes d'avenir :

- La venue d'une nouvelle délégation tunisienne pour suivre l'EMGD du CH de Pau pendant 1 semaine (médecin gériatre, Assistance sociale spécialisée, directrice adjointe en charge des soins)
- En cours : Appel en projet coopération internationale volet périnatalité.
- D'autres filières pourront être développées : urgences, addictologie, diabétologie, chirurgie...
- Axe principal : formation (financement obtenu par la région Nouvelle Aquitaine : 18000 euros).

...../.....

Sur le même thème, de la Santé, le Dr Emmanuel AUGERAUD a expliqué qu'il y avait en préparation une éventuelle coopération en Addictologie avec l'Hôpital de Gafsa qu'il se propose de piloter.

### **Participation à l'organisation du concert Hôpital Solidaire**

L'AFRAHT64 a participé à l'organisation du concert Hôpital Solidaire à travers la vente de gâteaux tunisiens acheminés gratuitement par Tunisair : environ 900 pièces et 4 variétés. Le bénéfice recueilli est de 2 000,00 €

### **LE PROJET SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

Olivier Donard, membre de l'AFRAHT64, mais aussi universitaire et animateur de l'Institut des Sciences Analytiques et de Physico-Chimie pour l'Environnement et les Matériaux (IPREM) de l'Université de Pau a fait le point sur les actions en cours dans le domaine de l'espace européen (programme de Twinning avec l'INRAP, autres actions H2020).

- Mise en place des bases d'un colloque scientifique sur les sciences analytiques (France - Afrique) qui se déroulera en Tunisie mais rayonnera bi-annuellement sur le Maghreb et l'Afrique francophone.
- Organisation en 2020 du deuxième CAFSAA (Congrès Africain Francophone des Sciences Analytiques et leurs Applications) à Hammamet comme en 2017.
- Formation des jeunes chercheurs tunisiens en thèse dans le domaine de la traçabilité agroalimentaire des produits tunisiens : eaux de boissons et huile d'olive et un autre projet sur les signatures isotopiques du Cd et autres éléments dans les phosphogypses. Impact sur le Golf de Gabes et Gafsa.

Concernant l'Université de Bizerte, poursuite du projet Traitement des boues résiduelles générées par l'activité de raffinage du pétrole au niveau de la lagune de Bizerte.

Enfin M. Chérif AMROUCHE a présenté un projet de coopération avec l'université de Monastir.

### **PROPOSITION D' ACTIONS 2019**

Le Président de l'AFRAHT64 M. Mohamed FERCHICHI a ensuite présenté le programme des actions projetées pour 2019

#### **1 / Participation de l'AFRAHT64 aux Mystères de la Cité, les 21 et 22 septembre 2019 à Lescar**

#### **2/ Projet environnemental de traitement des déchets sous la forme d'un projet de coopération décentralisée avec la Ville de LESCAR et l'Agglo en direction de la ville de Testour.**

A ce propos, le maire de Lescar M. Christian LAINE, présent à l'AG a expliqué le principe permettant à des collectivités locales de s'engager dans la coopération internationale en soutien d'un appel à projet soutenu par le gouvernement français.

Il s'agit d'opérations étalées sur 3 ans.

...../.....

**3/ Projet Coopération entre l'École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI) de Pau et l'Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie (INSAT) à Tunis.**

**4/ Projet de formation ciblée et d'accompagnement d'un ou plusieurs stagiaires en matière de Tourisme et d'Hôtellerie.**

**5/ Projet de formation ciblée et d'accompagnement d'un ou plusieurs stagiaires dans le domaine de l'Agriculture**

**6/ Projet d'amélioration de la visibilité d'AFRAHT64 avec la refonte de son site internet et la présence de l'association sur les réseaux sociaux.**

**7/ Prospection pour l'organisation d'un voyage culturel en Tunisie.**

Le Président FERCHICHI propose de constituer des groupes de travail en fonction des objectifs définis : circuit, familles d'accueil, activités etc....

**8/ Organisation d'un repas convivial pour les adhérents**

Avant de conclure l'assemblée générale, le Président de l'AFRATH a rappelé la nécessité impérieuse de rassembler des bénévoles pour l'organisation de toutes les manifestations de l'association.

\*\*\*\*\*

Imaginé à sa création il y a une dizaine d'années comme un pont culturel, scientifique et humanitaire entre les Pyrénées Atlantiques et les rives de la Tunisie, l'AFRATH 64, sous l'impulsion de son président Mohamed Ferchichi, est parvenue à tisser de multiples liens concrets et durables avec la perle du Maghreb.

**III/ Rapport Financier du Trésorier, Relatif à l'Année 2018.**

Le compte de résultat 2018 présente un excédent au 31/12/2018 de **2 329,32 €**.

Les Dépenses se sont élevées à 8762,92 € pour un résultat des produits de **11092,24 €**.

Par ailleurs, les Contributions volontaires ont été estimées à **1000,00 €**.

**IV/ Rapport des Censeurs aux Comptes.**

Les Censeurs aux Comptes certifient la régularité de la présentation des comptes. Les Membres de l'Assemblée Générale peuvent voter le compte de résultat tel qu'il est présenté.

...../.....

## **V/ Adoption du Montant des Cotisations.**

Le Montant des cotisations est maintenu pour 2019 soit :

**20 €** par Adhérent individuel

**30 €** pour un couple

**5 €** pour un Etudiant

## **VI/ Présentation du Budget Prévisionnel 2019.**

Le Budget prévisionnel 2019 s'équilibre à hauteur de **8 500.00 €**, hors contributions volontaires.

Les Contributions Volontaires ont été évaluées à **3 000,00 €**.

## **VII/ Vote sur les Résolutions.**

**- 1ère Résolution :** « L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve l'arrêté des Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018. Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées depuis le début de l'exercice 2018 et donne quitus aux Membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de cet exercice ».

**Cette résolution est Adoptée à l'unanimité.**

**- 2ème Résolution :**

« Constatant que le résultat de l'exercice 2017 se traduit par un excédent de **2329,32 €**, l'Assemblée Générale décide de l'imputer sur le report à nouveau.

**Cette Résolution est Adoptée à l'Unanimité.**

**- 3ème Résolution :**

« L'Assemblée Générale approuve le tarif des Cotisations, pour l'année 2019, d'un montant de 20 € pour un Adhérent individuel, 30 € pour un couple, 5 € pour un Etudiant ».

**Cette Résolution est Adoptée à l'Unanimité.**

**- 4ème Résolution :**

« L'Assemblée Générale, après en avoir débattu, approuve le Budget Prévisionnel 2019 d'un montant de **8500,00 €** hors contributions volontaires ».

**Cette Résolution est Adoptée à l'Unanimité.**

**- 5ème Résolution :**

« L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale pour l'accomplissement de toutes les formalités de publication et de dépôt prescrites par la loi ».

**Cette Résolution est adoptée à l'Unanimité.**

## **VIII/ Désignation de deux Censeurs aux Comptes.**

Monsieur FERCHICHI rappelle que les Personnes qui postulent aux fonctions de Censeurs aux Comptes ne font pas partie du Conseil d'Administration. Deux Membres de l'Assemblée Générale renouvèlent leur candidature. ..../.....

L'Assemblée Générale désigne, à **l'unanimité**, Monsieur David VALERE et Monsieur Slah CHARFADI en qualité de Censeurs aux Comptes.

### **IX/ Questions diverses**

Aucune question diverse n'a été enregistrée.

### **X/ Clôture de l'Assemblée Générale.**

Monsieur FERCHICHI, Président de l'AFRAHT64, renouvelle ses remerciements aux Membres de l'Assemblée Générale, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Constatant que l'Ordre du Jour est épuisé et que, en dépit de ses sollicitations, plus personne ne demande la parole, le Président déclare la séance levée à 22 h et invite les Adhérents à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire Adjoint

Jean MARZIOU

Le Président

Mohamed FERCHICHI